

Passeport & Carte d'identité

MAJEUR (Adulte)

- LA PRÉ-DEMANDE** imprimée par vos soins – Site Internet : ants.gouv.fr
 - Ou **LE FORMULAIRE CERFA** rédigé au stylo noir en majuscule
 - ☞ Une femme mariée doit inscrire son nom de jeune fille sur la 1^{ère} ligne et son nom marital sur la ligne 2^{ème} nom. Pour votre mère : noter son nom de jeune fille.
 - 1 PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE** « Zéro défaut » (pas de rayure, ni de pliure, ne rien inscrire au dos, ne pas agraffer et ne pas mettre de trombone- votre photo sera découpée par nos soins)
 - CARTE D'IDENTITÉ**
 - PASSEPORT +photocopie de la page où il y a la photo**
 - ACTE DE NAISSANCE**
Nouveau ! Si votre commune de naissance a dématérialisé ses actes d'état civil, il est inutile d'en faire la demande.
☞ Pour le savoir : ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.
 - ACTE DE DÉCÈS** (veuve)
 - ACTE DE MARIAGE** (Nom marital) **JUGEMENT DE DIVORCE**
 - JUSTIFICATIF DE DOMICILE – 3 MOIS**
(Facture de téléphone, EDF, eaux, Taxe d'habitation, attestation d'assurance du logement, impôts/revenu)
☞ Dans le cas, où vous ne pouvez pas présenter un justificatif à votre nom, la personne qui vous héberge doit fournir :
 - Une attestation sur l'honneur + sa pièce d'identité**
Cette attestation doit préciser le nom de la personne hébergée, l'adresse et depuis quand celle-ci est hébergée.
 - DÉCLARATION DE PERTE** établie en mairie au moment de la demande
 - DÉCLARATION DE VOL** établie en gendarmerie
- TIMBRES FISCAUX :**
- 25 € PERTE OU VOL** uniquement pour les CNI
 - 86 € PASSEPORT**
- Preuve de voyage** : Réservation – Billet d'avion/train – Location à l'étranger

MAIRIE FAVERGES-SEYTHENEX 04 50 32 57 57	Votre RDV :	DATE	HEURE
--	--------------------	------	-------